



CHIFFRES CLÉS BILAN SOCIAL 2019

Groupe
Caisse des Dépôts



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



01 Emploi

Effectif total du Groupe

30 945

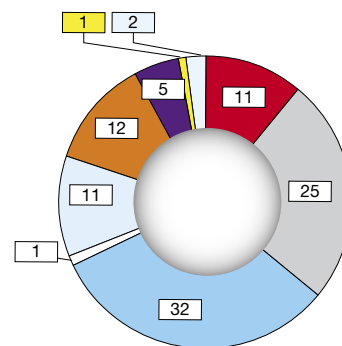
salariés au 31/12/2019 en France

Effectif par catégorie et genre

Effectif total (France)

	2017	2018	2019	Evolution 2019/ 2018
Caisse des Dépôts (EP)	6 539	6 646	6 767	1,8 %
Entités rattachées	1 125	1 099	1 011	- 8,0 %
CNP Assurances et filiales	2 999	2 962	2 959	- 0,1 %
Informatique CDC et CNP-TI	1 191	1 210	1 276	5,5 %
CDC Habitat	7 415	7 509	7 525	0,2 %
Icade et filiales	1 129	1 186	1 174	- 1,0 %
Egis et filiales	2 038	2 024	2 730	34,9 %
Compagnie des Alpes	122	121	170	40,5 %
Bpifrance	2 862	3 018	3 258	8,0 %
Total (hors Transdev)	25 420	25 775	26 870	4,2 %
Transdev	3 901	4 067	4 075	0,2 %
Total Groupe CMIC	29 321	29 842	30 945	3,7 %

Répartition des effectifs par activité (en %)



Principales évolutions de l'effectif du Groupe

L'effectif total du Groupe (hors Transdev) au 31 décembre 2019 s'élève à **26 870 salariés** contre 25 775 en 2018, soit une hausse de 4,2 %.

En incluant Transdev, l'effectif total s'élève à **30 945 salariés**. Les fortes variations au sein d'Egis et la Compagnie des Alpes s'expliquent par une évolution de périmètre.

93 % de l'effectif total est en CDI et 7 % en CDD (idem en 2018).

Parmi ces CDD, 49 % sont en contrats d'apprentissage ou autres contrats d'aide à l'insertion (48 % en 2018)

Remarque : Les données relatives à Transdev sont présentées en annexe du bilan social pour l'année 2019 et ne sont donc pas intégrées dans les tableaux suivants. Les analyses par comparaison entre 2018 et 2019, les commentaires et les chiffres clés sont donc hors Transdev.

56 % de femmes
 58 % de cadres
 49 % de femmes cadres

Effectif par catégorie et genre

Le groupe Caisse des Dépôts compte **56 % de femmes** (57 % en 2018).

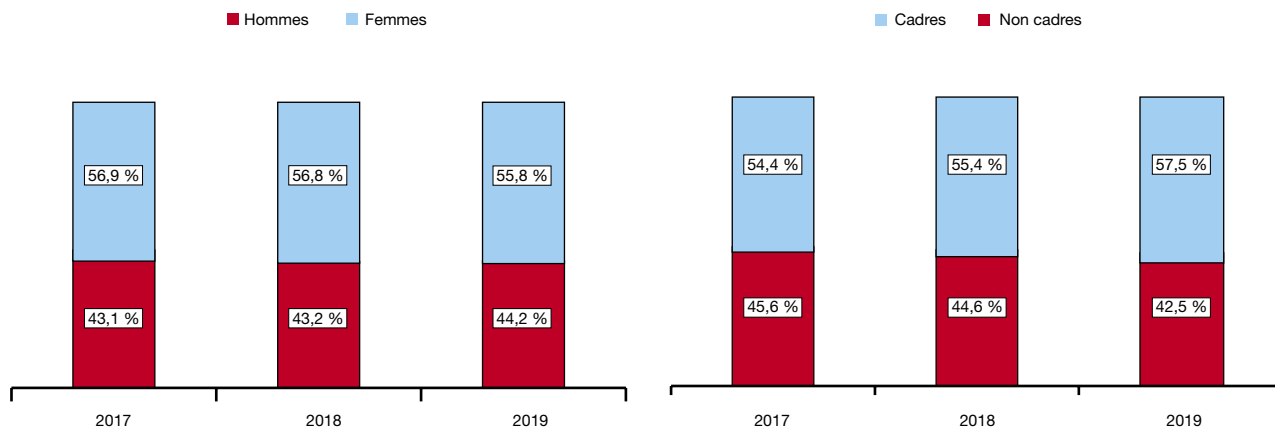
Il dénombre **58 % de cadres** (55 % en 2018).

Parmi les cadres, **51 %** sont des hommes et **49 %** sont des femmes (idem en 2018).

Parmi les non-cadres, **35 %** sont des hommes et **65 %** sont des femmes (34 % et 66 % en 2018).

Répartition de l'effectif total par genre

Répartition de l'effectif total par catégorie



Contrats d'aide à l'insertion (CDD)

Les contrats d'aide à l'insertion représentent **3,4 %** des effectifs du Groupe (3,3 % en 2018).

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage représentent **96 %** des contrats d'aide à l'insertion (idem en 2018).

Sur l'année 2019, **102 contrats** (32 stagiaires, 37 en professionnalisation et 33 apprentis) **d'aide à l'insertion et stagiaires** ont été pérennisés en CDI contre 56 en 2018.

01 Emploi

Âge moyen

44,3 ans

Ancienneté moyenne

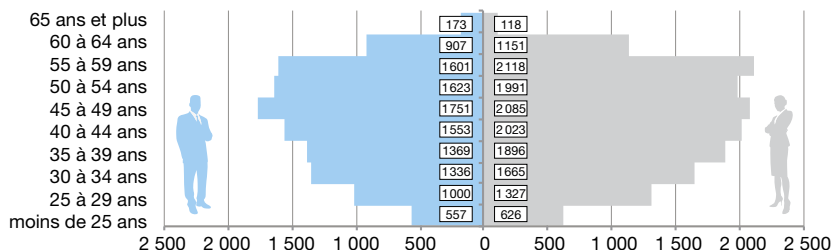
12,9 ans

Âge et ancienneté

Pyramide des âges

L'âge moyen dans le Groupe est de **44,3 ans** et continue de baisser (44,5 en 2018).

L'âge moyen par pôle est compris entre 40,4 ans pour Bpifrance et 46,6 ans pour la Caisse des Dépôts et entités. 13 % des effectifs du Groupe ont moins de 30 ans et 23 % ont 55 ans et plus (idem en 2018).

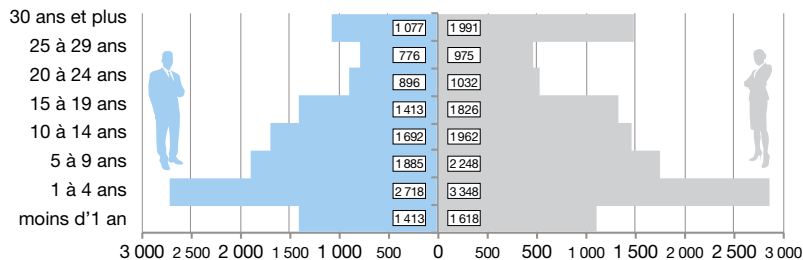


Pyramide des anciennetés

L'ancienneté moyenne dans le Groupe est de **12,9 ans** et continue à diminuer (13,3 ans en 2018).

L'ancienneté moyenne par pôle est comprise entre 10 ans pour CDC Habitat et la Compagnie des Alpes et 15,9 ans pour la Caisse des Dépôts et entités.

11 % des effectifs ont moins d'un an d'ancienneté (idem en 2018) et 11 % ont une ancienneté de 30 ans et plus (12 % en 2018).



Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) / Handicap

Le taux légal d'emploi atteint **6,86 %** pour l'ensemble du Groupe en 2019 (6,6 % en 2018).

Le nombre global de bénéficiaires de l'obligation d'emploi est en hausse par rapport à 2018 (+ 4,5 %). Cette hausse se manifeste dans presque tous les pôles (sauf Icade et Bpifrance).

Plus de la moitié des entités du Groupe effectue la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés et assimilés.

Les autres entités, ayant moins de 20 salariés, n'y sont pas assujetties.

Taux d'emploi

6,86 %

Flux de personnels

	Entrées (hors gains marchés)	Sorties (hors cessions)	Ratio de remplacement
Caisse des Dépôts et entités	899	637	141 %
CNP Assurances et filiales	295	206	143 %
Informatique CDC et CNP-TI	185	119	155 %
CDC Habitat	1 920	1 907	101 %
Icade et filiales	216	223	97 %
Egis et filiales	454	409	111 %
Compagnie des Alpes	33	38	87 %
Bpifrance	608	375	162 %
Total	4 610	3 914	118 %

Taux de recrutement

17,4 %

Taux de turn over

8,7 %

Le taux de recrutement est en hausse dans 5 pôles sur 8. Il atteint 17,4 % pour le Groupe contre 17,1 % en 2018. Le pourcentage de femmes dans les recrutements au niveau du Groupe est de 56 %. Le taux de turn over est de 8,7 % en 2019 (8,3 % en 2018).

Les trois plus importants motifs de sorties sont :

- > les fins de CDD qui représentent 45 % de l'ensemble des sorties (47 % en 2018),
- > les démissions qui en représentent 18 % (20 % en 2018),
- > les départs à la retraite qui en représentent 13 % (14 % en 2018).

Taux recrutement = nb total recrutements (CDI-CDD) / eff. moyen mensuel
Taux turn over = nb total sorties (hors cessions et fin de CDD) / eff. moyen mensuel CDI.

Ratio de remplacement = nb total entrées / nb total sorties.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme du Groupe est de **7,26 %**, tous motifs confondus (7,04 en 2018).

Le taux d'absentéisme pour maladie est stable **4,1 %** contre 4,0 % en 2018.

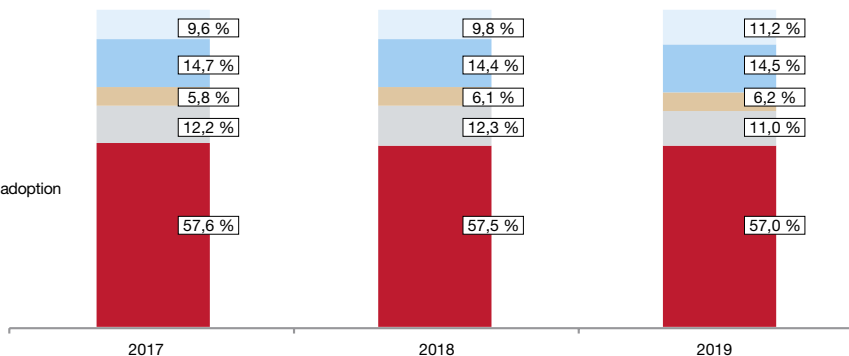
Le nombre total de jours d'absence rapporté à l'effectif moyen mensuel s'établit à **15,3 jours par an et par personne** (14,9 jours en 2018).

Taux d'absentéisme

7,26 %

Répartition du nombre de jours d'absence par type

- Absences diverses¹
- Congés maternité / Paternité ou d'adoption
- Accidents du travail et du trajet
- ALD / CLM / CLD / Invalidité
- Maladie



1. Événements familiaux (mariage ou PACS, décès dans la famille...), enfants malades, déménagements.

02 Rémunérations

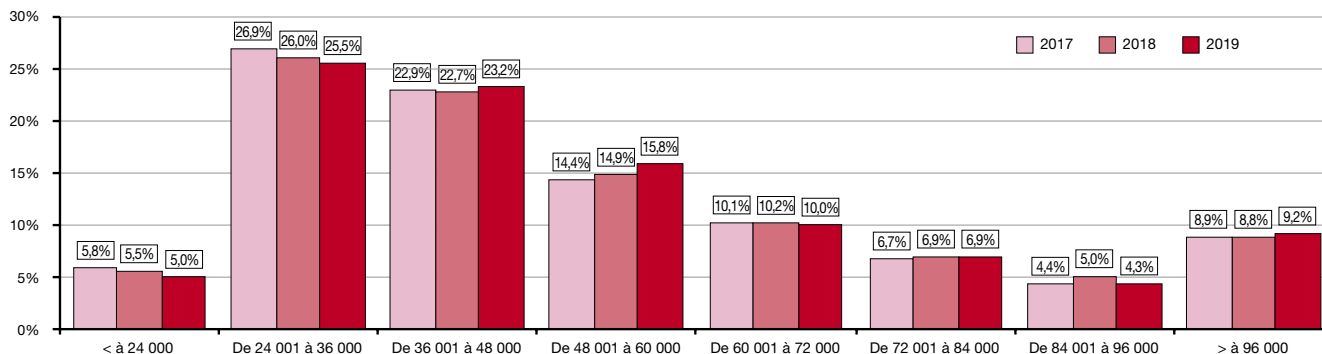
La rémunération moyenne annuelle brute

55 629 €

Rémunérations moyennes annuelles brutes

La rémunération moyenne annuelle brute du Groupe s'élève à **55 629 €** (55 214 € en 2018).

Répartition des effectifs¹ par tranche de rémunération



1. Effectifs CDI à temps plein, présents toute l'année.

Intéressement et participation versés en 2019 au titre de 2018

Le montant moyen de l'intéressement passe de 2 927 € à 3 019 € en 2019.

Le nombre de bénéficiaires est en hausse : 24 609 en 2018 contre 26 560 en 2019.

Parmi eux, 67 % ont opté pour un versement en épargne salariale (PEE et/ou PERCO).

Parmi le pôle « Caisse des Dépôts et entités », 10 entités sur 23 bénéficient d'un dispositif d'intéressement.

Le montant moyen de la participation passe de 3 103 € en 2018 à 2 842 € en 2019.

Le nombre de bénéficiaires est en hausse : 15 993 en 2018 à 18 779 en 2019.

Parmi eux, 64 % ont opté pour un versement en épargne salariale (PEE et/ou PERCO).

5 pôles sur 8 ont versé une participation.

03 Formation

Taux d'accès
à la formation
76 %

Formation continue

En 2019, **76 %** des effectifs ont suivi une formation dans l'année.

Le nombre total de stagiaires a diminué de 1% par rapport à 2018.
La durée moyenne des formations est de 8,9 heures (9,3 heures en 2018).

Taux d'accès à la formation = nombre de salariés ayant suivi une formation / effectif total.
Stagiaire : salarié ayant suivi un stage de formation. Un salarié qui a suivi 3 stages de nature différente représente 3 stagiaires.

04 Autres conditions de travail

Temps partiel **10,1 %**
Télétravail **12,3 %**

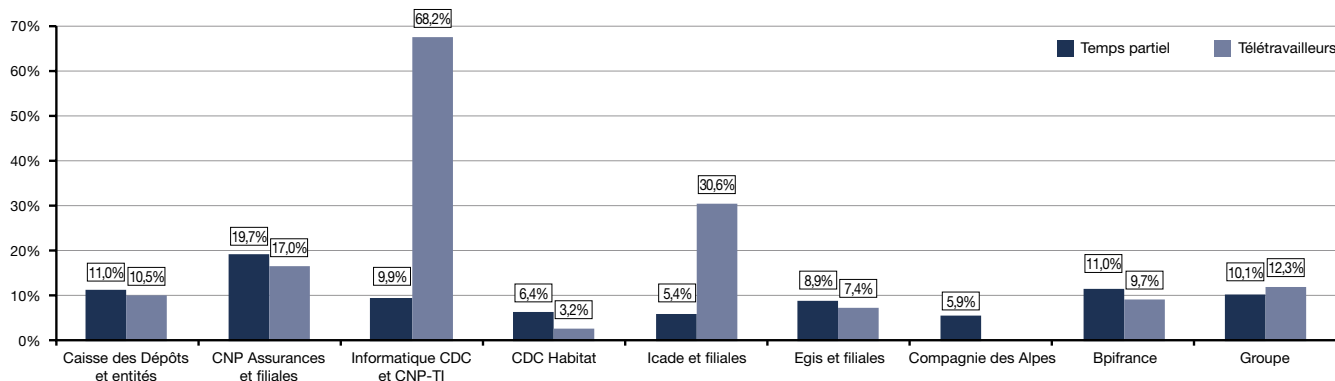
Temps de travail

La proportion de salariés à temps partiel passe de 10,8 % à **10,1 %** en 2019.

37,5 % relèvent d'un temps de travail au forfait (35,1 % en 2018).

12,3 % des collaborateurs du Groupe sont en télétravail contre 8,4 % en 2018.

Taux de temps partiel et de télétravailleurs par pôle



05 Relations professionnelles

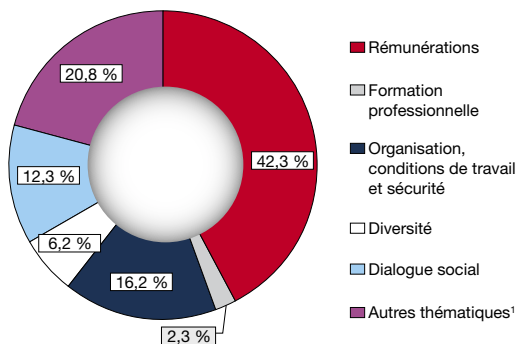
Bilan des accords ou relevés de décisions établis sur l'année

130 accords ou relevés de décisions établis dans l'ensemble des entités (129 en 2018) :
72 % par négociation (71 % en 2018) et 28 % sont des décisions unilatérales de l'employeur (29 % en 2018).

Les principaux thèmes de négociations sociales sont :

- les rémunérations (42 %),
- les autres thématiques (21 %),
- l'organisation, les conditions de travail, la santé et la sécurité (16 %).

Répartition par thème des accords conclus



1. Exemple : vote électronique dans le cadre des élections professionnelles.



**Direction des ressources humaines
du Groupe et de l'Établissement public**
Données sociales DHPS30 - Département RH transverse
17 avenue Pierre Mendès-France
75914 Paris cedex 13


caissedesdepots.fr

Ensemble, faisons grandir la France